



J'ai trouvé mon stage ! Que faire maintenant ?



ETAPE 1

- Je fais valider mon thème et missions de stage par l'EISTI

Doc sur AREL



ETAPE 2

- J'édite la convention de stage en 3 exemplaires et je n'oublie pas de bien renseigner toutes les informations demandées

Doc sur AREL



ETAPE 3

- Je SIGNE et je fais signer l'ENTREPRISE



ETAPE 4

- Je ramène les 3 exemplaires de la convention en main propre au Service SRE (Bureau CT307) pour qu'il me donne le nom de mon tuteur



ETAPE 5

- Je fais signer les conventions au TUTEUR et je les rapporte au Service SRE (Bureau CT307)



ETAPE 6

- Le service SRE m'informe lorsque la convention est signée par le Directeur pour que je passe récupérer mon exemplaire au Service SRE (Bureau CT307)